



### Équipements pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais

## Une proximité qui ne suffit pas à réduire les difficultés de formation et d'emploi

Un nombre important de jeunes Réunionnais connaissent de grandes difficultés pour accéder à un diplôme puis pour s'insérer sur le marché de l'emploi. La majorité d'entre eux bénéficient néanmoins près de chez eux d'équipements et services destinés à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les temps de trajet aux services d'information et d'accès aux droits ainsi qu'aux équipements sportifs et culturels sont globalement très courts, et ce malgré une moindre densité d'équipements qu'en métropole. Les temps de trajet s'allongent cependant pour les services liés à l'emploi et pour les lieux de formation. Six jeunes sur dix vivent dans des quartiers proches de centres-villes qui offrent une très grande accessibilité aux équipements. Malgré cela, nombre d'entre eux peinent à sortir de la précarité. En revanche, les jeunes vivant dans les cirques, dans les territoires isolés des Hauts et dans les communes rurales du Sud-Est cumulent éloignement des services et difficultés sociales.

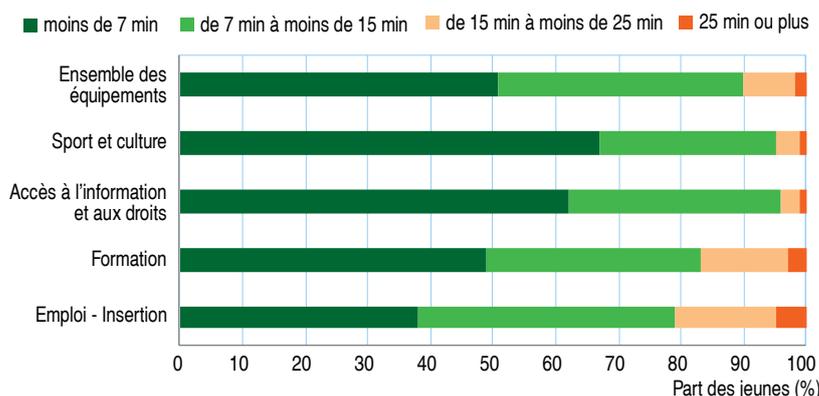
Claire Grangé, Sébastien Merceron, Insee

Obtenir un diplôme, un travail, un logement, fonder une famille sont des marqueurs de l'émancipation. Dans ces domaines, la jeunesse réunionnaise, peu autonome, est très à l'écart des standards métropolitains. Ainsi, entre 25 et 29 ans, 32 % des jeunes qui habitent à La Réunion vivent encore chez leurs parents, contre 18 % en métropole.

Lorsqu'ils ne quittent pas La Réunion pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi, certains équipements ou services de l'île accompagnent les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle. Que ce soit pour se former ou s'informer, accéder à l'aide sociale ou à la recherche d'emploi, rejoindre un équipement sportif ou culturel, la proximité peut

#### 1 Des temps moyens d'accès plutôt courts

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le temps d'accès moyen aux catégories d'équipements et services



Note : la donnée relative à l'ensemble des équipements est une moyenne des temps d'accès aux quatre catégories. Sources : Insee, Recensement de la population 2017, BPE 2018 ; DJSCS ; CAF ; Département de La Réunion ; temps Google Maps.

être considérée *a priori* comme un atout et l'éloignement un frein. Ces équipements identifiés comme favorisant l'insertion sociale ou professionnelle sont regroupés en quatre catégories : formation, accès à l'information et aux droits, emploi-insertion et sport-culture.

### La majeure partie des jeunes Réunionnais réside à proximité des équipements

La majorité des 170 400 jeunes de 15 à 29 ans résidant à La Réunion en 2017 vivent dans des quartiers où l'ensemble des équipements sont très accessibles. Pour 90 % des jeunes, le temps d'accès moyen aux quatre catégories d'équipements est ainsi inférieur à 15 minutes en voiture en heures creuses (figure 1). En effet, les équipements et services sont présents sur l'ensemble de l'île. De plus, la population est concentrée sur le littoral et à mi-pente ; cela favorise des temps d'accès limités, beaucoup plus que dans des départements métropolitains à dominante rurale.

### Les services d'information et d'accès aux droits, ainsi que les équipements sportifs et culturels, sont les plus accessibles

Accéder à l'information et aux droits ou à des équipements sportifs et culturels prend peu de temps (7 minutes en moyenne). Sur l'ensemble de l'île, 96 % des jeunes y accèdent en moyenne en moins de 15 minutes (figure 2).

La jeunesse réunionnaise est particulièrement précaire. Ainsi, 52 % des ménages dont la

personne de référence a moins de 30 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2017. Dans ce contexte, l'accès à l'information et aux droits est crucial et l'implantation des équipements plutôt favorable. Néanmoins, certains territoires situés dans les cirques et les Hauts peuvent en être plus éloignés. Pour pallier cette difficulté, des dispositifs particuliers peuvent être mis en place.

Ainsi, au plan social, la Caisse d'allocations familiales (Caf) a instauré un dispositif itinérant dans les territoires isolés de l'île pour compléter son dispositif d'accueil social : des points d'arrêts Mobi'Caf fournissent depuis 2017 un service par véhicules itinérants sur 32 points d'étape. Renforcé par les 29 maisons départementales implantées sur l'île, ce dispositif d'accueil social est accessible en 6 minutes en moyenne.

Au niveau associatif, une centaine d'« espaces de vie sociale » tissent également un maillage fin sur une large partie du territoire. Il s'y déroule des activités collectives renforçant les liens sociaux et les solidarités de voisinage. Par ailleurs, les mairies et les mairies annexes sont les plus accessibles, 80 % des jeunes pouvant y accéder en moins de 5 minutes.

Favorisant également la cohésion et l'insertion sociales, les équipements sportifs et culturels sont accessibles aussi dans des délais courts. Cependant, les habitants des cirques, de la Plaine-des-Palmistes et de certains Hauts de l'Ouest restent plus éloignés de certains équipements. Par exemple, la Plaine-des-Palmistes ne dispose pas de piscine municipale ; de fait, les jeunes doivent

faire plus de 25 minutes en voiture pour en trouver une. Les parcs de roller-skate sont le type d'équipement sportif le plus rare (une vingtaine sur l'île) et nécessitent le temps d'accès moyen le plus long (11 minutes). Au total, à l'exception des plateaux et des terrains de jeux extérieurs, le nombre d'équipements sportifs rapporté à la population jeune est plus faible qu'en métropole.

Sur le volet culture, les médiathèques, bibliothèques et leurs annexes sont plutôt facilement accessibles, avec un temps moyen d'accès de 6 minutes. Les communes enclavées ne sont pas en reste. Cilaos propose par exemple une bibliothèque et deux annexes, ce qui permet à ses jeunes un accès plus rapide qu'en moyenne à La Réunion.

### Les temps de trajet s'allongent pour les services liés à la formation

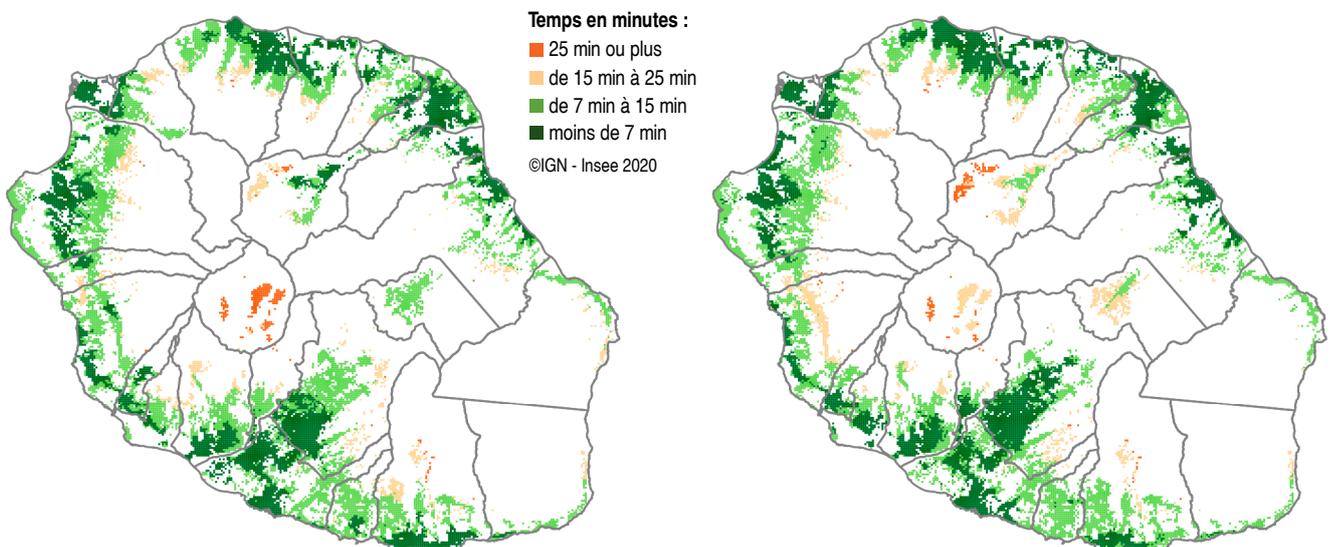
L'accès aux équipements liés à la formation est plus complexe à appréhender, car le choix d'une filière est un critère essentiel dans un parcours scolaire ou de formation professionnelle. La formation de la jeunesse réunionnaise est l'un des enjeux forts des politiques publiques à La Réunion, du fait notamment d'une déscolarisation à 18 ans encore très élevée : 30 % en 2017 contre 17 % en métropole. De fait, une frange importante de la jeunesse ne dispose d'aucun diplôme. Ainsi, 27 % des jeunes de 15 à 29 ans sortis du système scolaire n'ont pas de diplôme qualifiant, contre 17 % en métropole. Cette proportion a néanmoins fortement diminué en dix ans : 41 % des jeunes Réunionnais étaient dans ce cas en 2006.

## 2 Des trajets plutôt courts pour l'accès à l'information et aux droits et aux équipements sportifs et culturels

Temps moyen d'accès en voiture depuis le domicile pour atteindre une catégorie d'équipements

### Accès à l'information et aux droits

### Sport et culture



Sources : Insee, Recensement de la population 2017, BPE 2018 ; DJSCS ; CAF ; Département de La Réunion ; temps Google Maps.

En faisant abstraction des filières dans lesquelles ils sont effectivement inscrits, 88 % des jeunes Réunionnais vivent à moins de 15 minutes d'un lycée général et technologique, professionnel ou agricole. Les territoires plus ruraux sont logiquement les plus pénalisés, avec l'absence de tels établissements dans les cirques, à Sainte-Rose, à Saint-Philippe, ainsi que dans certains Hauts comme Saint-Bernard au Nord, Dos-D'âne et la Chaloupe-Saint-Leu à l'Ouest, Entre-Deux, Petite-Île ou les Hauts de Saint-Joseph au Sud. À Cilaos, le temps d'accès moyen atteint 85 minutes, nécessitant souvent pour les jeunes un recours à l'internat du lycée le plus proche à Saint-Louis. Comparativement à la métropole, La Réunion dispose d'une densité moins importante de lycées : 35 pour 100 000 jeunes contre 43 en métropole.

Pour les études supérieures, le temps d'accès est proche de celui des lycées qui, disséminés sur une large partie du territoire, proposent des sections de technicien supérieur (STS) : 84 % des jeunes mettent moins de 15 minutes pour accéder à un établissement de formation supérieure. L'offre est néanmoins plus dense à Saint-Denis, qui concentre l'Université de La Réunion, diverses formations médicales ou commerciales, des classes préparatoires aux grandes écoles, etc. Au Sud, l'Université de La Réunion propose également des filières au Tampon, Saint-Pierre accueillant de son côté un IUT, quelques classes préparatoires et formations dans le domaine de la santé par exemple. L'Ouest et l'Est présentent une offre moins large, mais disposent néanmoins de quelques filières STS et d'écoles

spécialisées telles Epitech à Saint-André ou l'école d'architecture au Port. Hors STS, les établissements d'enseignement supérieur sont deux fois moins nombreux qu'en métropole rapportés au nombre de jeunes.

L'offre de formation continue ou professionnalisante en direction des jeunes est aussi assez réduite. Avec 39 établissements, le temps moyen d'accès s'élève à 11 minutes, un quart des jeunes mettant plus de 15 minutes pour y accéder. Les centres de formation d'apprentis sont par exemple peu implantés dans les Hauts, et l'offre est presque inexistante sur une frange s'étendant de Trois-Bassins à Saint-Louis. Là aussi, l'offre de formation continue ou professionnalisante est inférieure d'un tiers à celle de la métropole.

### Les équipements favorisant l'emploi et l'insertion sont les moins accessibles

Les jeunes sont les plus éloignés des équipements favorisant **l'emploi et l'insertion** (11 minutes en moyenne), 21 % des jeunes étant situés en moyenne à au moins 15 minutes (*figure 3*). La situation des jeunes sur le marché de l'emploi est pourtant particulièrement préoccupante : 58 % des 15-29 ans ayant quitté le système scolaire n'ont pas d'emploi en 2017, contre 32 % en métropole. Les jeunes Réunionnais n'accèdent pas davantage à l'emploi qu'en 2006, alors même qu'ils sont plus souvent diplômés.

Le réseau Pôle emploi, les chambres consulaires pour l'aide à la création d'entreprises ou les agences de travail temporaires étant plutôt localisés dans les

principaux centres urbains, ils sont à plus de 15 minutes pour plus d'un jeune sur quatre. Rapporté au nombre de jeunes de 15 à 29 ans, le nombre d'établissements du réseau Pôle emploi et d'agences d'intérim est deux fois moins élevé à La Réunion qu'en métropole. Ces points d'accueil sont donc potentiellement susceptibles d'accueillir un plus grand nombre d'usagers.

Les missions locales, qui accueillent les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés et qui construisent et accompagnent leur parcours d'insertion, sont plutôt bien réparties sur le territoire. Ces missions locales, leurs antennes ou les permanences proposées (37 points d'accueil) ont un temps moyen d'accès de 8 minutes.

Tous types d'équipements confondus, si les temps d'accès sont donc courts pour la grande majorité de la jeunesse réunionnaise, certains territoires en sont malgré tout davantage éloignés. Les **114 grands quartiers** de La Réunion ont donc été regroupés selon le temps d'accès des jeunes aux différentes catégories d'équipements pour former **cinq groupes** homogènes (*figure 4*).

### Des quartiers de centres-villes aux équipements très accessibles, avec une population hétérogène

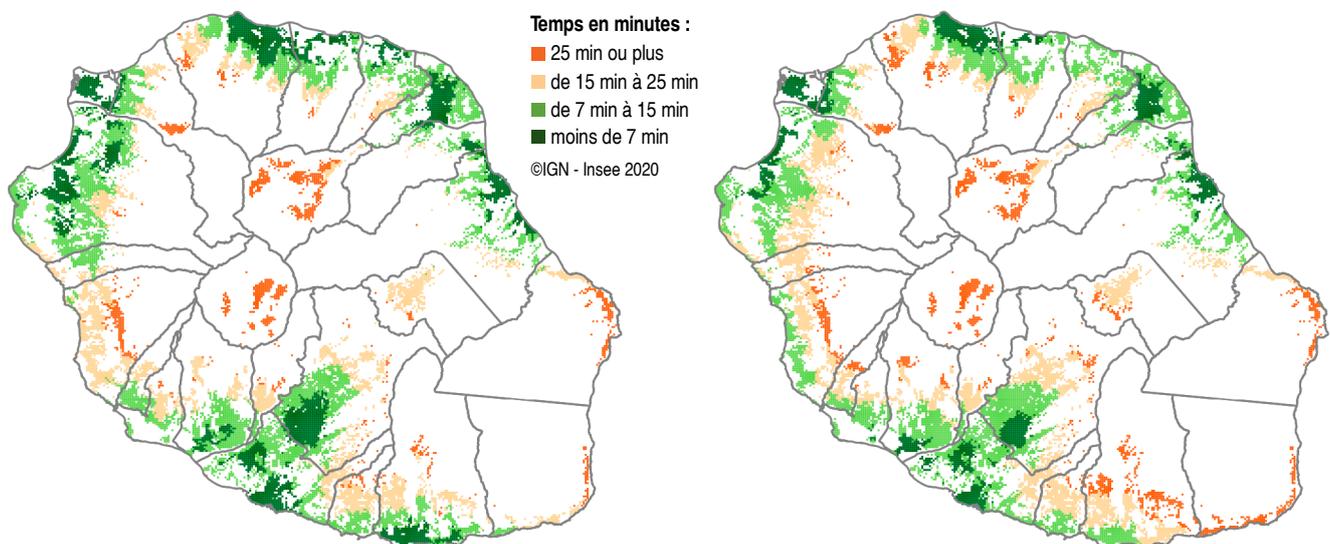
Dans des quartiers situés essentiellement en centres-villes et dans des zones urbanisées, les jeunes bénéficient d'une très bonne accessibilité à l'ensemble des équipements et services. Ils mettent en moyenne 5 minutes pour se rendre dans des structures de

## 3 La formation et les services d'emploi-insertion sont plus concentrés dans les zones urbaines

Temps moyen d'accès en voiture depuis le domicile pour atteindre une catégorie d'équipements

Formation

Emploi - Insertion



Sources : Insee, Recensement de la population 2017, BPE 2018 ; DJSCS ; CAF ; Département de La Réunion ; temps Google Maps.

formation, d'information et de droits, ou pour accéder aux équipements sportifs et culturels. Les temps d'accès sont légèrement plus longs pour rejoindre les équipements consacrés à l'emploi et à l'insertion (7 minutes) (figure 5). En 2017, 98 600 jeunes, soit 58 % des 15 à 29 ans, résident dans ces quartiers.

Ces territoires sont très hétérogènes : ils rassemblent la grande majorité des quartiers prioritaires de la politique de la ville mais aussi des quartiers aisés. Ainsi, un quart des jeunes vit dans un quartier où le taux de pauvreté dépasse 45 %, tandis qu'un autre quart vit dans un quartier où le taux de pauvreté est inférieur à 35 %.

Bien qu'ils soient proches des équipements, six jeunes sur dix de ces quartiers n'ont pas d'emploi, soit une part comparable à celle de l'ensemble de la jeunesse réunionnaise (figure 6). La part de jeunes sans emploi y augmente même légèrement entre 2006 et 2017 (de 57 % à 59 %).

### 8 800 jeunes vivent dans des quartiers isolés ou très isolés

À l'opposé des jeunes des quartiers de centre-ville, 8 800 jeunes vivent dans neuf grands quartiers considérés comme isolés ou très isolés, en lien avec la configuration montagneuse ou sauvage de La Réunion et son réseau routier contraint. Les jeunes de ces territoires cumulent précarité sociale et éloignement aux équipements qui pourraient favoriser leur insertion.

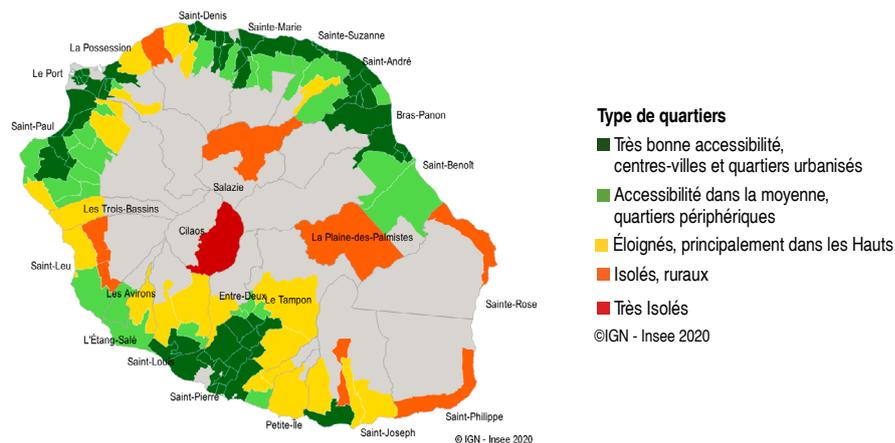
La pauvreté touche la moitié de leurs habitants en 2017 (49 % contre 38 % en moyenne à La Réunion). Les jeunes sont particulièrement concernés : 35 % des 25-29 ans bénéficient du RSA, contre 31 % en moyenne sur l'île. Ils sont nombreux à être sans emploi : 64 % des jeunes sortis du système scolaire n'ont pas d'activité rémunérée.

Les jeunes de Salazie, La Plaine-des-Palmistes, Sainte-Rose, Saint-Philippe, et ceux des quartiers isolés de Saint-Bernard à Saint-Denis, Jean-Petit à Saint-Joseph, La Chaloupe et Le Plate à Saint-Leu mettent en moyenne 20 minutes pour accéder aux équipements et services, soit 2,5 fois plus que l'ensemble des jeunes Réunionnais. Dans ces quartiers, l'accès à la formation ou aux services de l'emploi et de l'insertion est particulièrement difficile : plus de 25 minutes en moyenne. De surcroît, ces jeunes sont loin de tous posséder une voiture, ce qui accroît leurs difficultés : 20 % vivent dans un ménage qui n'en possède pas.

De par son enclavement géographique, la commune de Cilaos a le temps d'accès moyen de loin le plus long aux équipements (42 minutes) : elle est classée comme

## 4 Cinq groupes de quartiers en fonction de la proximité aux équipements

Typologie des grands quartiers à La Réunion selon le temps d'accès des jeunes aux équipements



Sources : Insee, Recensement de la population 2017, BPE 2018 ; DJSCS ; CAF ; Département de La Réunion ; temps Google Maps.

très isolée. Elle pâtit de l'absence sur son territoire de certains équipements ou services comme un lycée, un centre de formation ou une agence du réseau Pôle emploi. Un quart des jeunes de Cilaos vivent également dans un ménage sans voiture, ce qui contribue à leur isolement. Des services de proximité sont néanmoins présents à Cilaos et plutôt bien répartis sur le territoire communal : par exemple, des mairies annexes implantées dans les îlets, une bibliothèque et des annexes, des permanences sociales de la Caf ou de missions locales, des équipements sportifs dont une piscine.

Dans les territoires isolés, le recours à des services en ligne pourrait de fait compenser des temps d'accès plus longs aux équipements. Toutefois, cet usage est freiné par le fait que la majorité de ces territoires ne bénéficient pas à la mi-2020 du développement de la fibre optique.

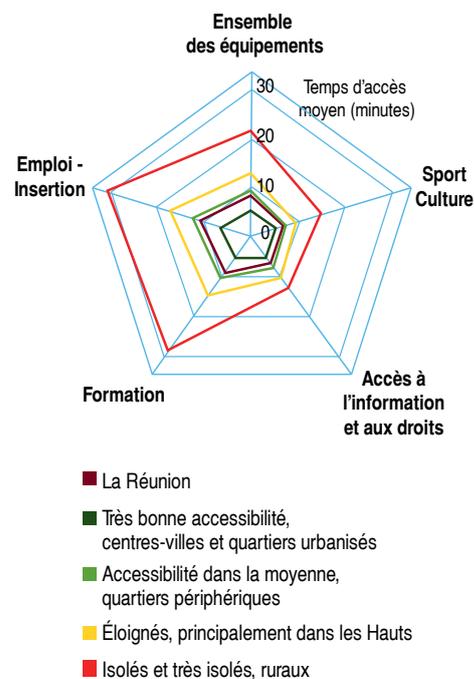
Sur le plan de la formation, les jeunes de ces quartiers sont dans une situation particulièrement précaire. À 18 ans, 41 % ne sont plus scolarisés. De plus, 34 % des jeunes de 15 à 29 ans n'ont pas de diplôme, soit la part la plus élevée de l'île (figure 7). Entre 2006 et 2017, l'amélioration de l'accès au diplôme a été moins forte dans ces quartiers qu'en moyenne sur l'île.

### Des quartiers peu éloignés des équipements, aux populations plus aisées

Dans un autre groupe de 22 grands quartiers, qui rassemblent 26 300 jeunes, les temps d'accès aux équipements sont supérieurs de moitié à la moyenne réunionnaise (13 minutes). Ces quartiers éloignés sont situés principalement dans les Hauts mais aussi dans des zones plus balnéaires comme

## 5 Un accès très disparate aux structures de formation et d'emploi-insertion

Temps d'accès moyen aux équipements par catégorie et par groupe de quartiers<sup>1</sup>



1. Les groupes des quartiers « isolés, ruraux » et « très isolés » ont été regroupés. La donnée relative à l'ensemble des équipements est une moyenne des temps d'accès aux quatre catégories. Sources : Insee, Recensement de la population 2017, BPE 2018 ; DJSCS ; CAF ; Département de La Réunion ; temps Google Maps.

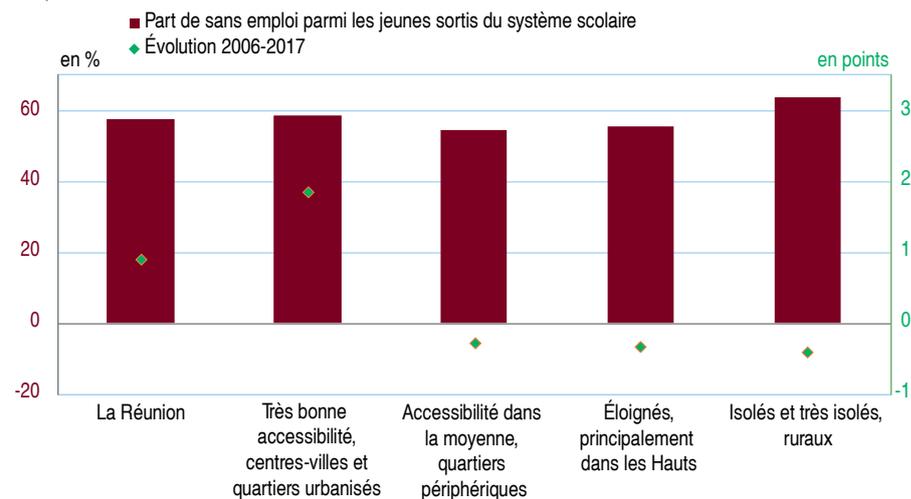
La Saline-les-Bains ou Saint-Leu Centre qui se démarque des autres centres urbains dans ce domaine. Les jeunes de ces territoires sont plus éloignés en particulier des équipements de formation (15 minutes en moyenne) ou de ceux favorisant l'emploi et l'insertion (17 minutes).

Enfin, 36 700 jeunes vivent dans un dernier groupe de 27 grands quartiers périphériques. Ils bénéficient de temps d'accès aux équipements proches de la moyenne réunionnaise (9 minutes). Ils sont un peu plus éloignés des établissements de formation. Ces quartiers sont situés essentiellement à mi-pente mais aussi au sein de certaines zones balnéaires comme Saint-Gilles-les-Bains et l'Étang-Salé-les-Bains ou à proximité des centres urbains.

Ces deux derniers groupes de quartiers sont composés majoritairement de populations moins pauvres. Le taux de pauvreté y est en moyenne plus faible qu'ailleurs sur l'île (35 %), même si certains de ces quartiers sont très précaires, comme Le Gol à Saint-Louis, Langevin ou Vincenzo à Saint-Joseph, La Plaine-des-Cafres au Tampon. Les jeunes de 25 à 29 ans bénéficiant du RSA sont également moins nombreux (27 %). Ils sont aussi en moyenne un peu plus diplômés, davantage en emploi et disposent plus souvent d'une voiture. ■

## 6 L'accessibilité aux services ne suffit pas pour améliorer l'employabilité des jeunes

Part de jeunes sans emploi sortis du système scolaire et son évolution 2006-2017 par groupe de quartiers<sup>1</sup>



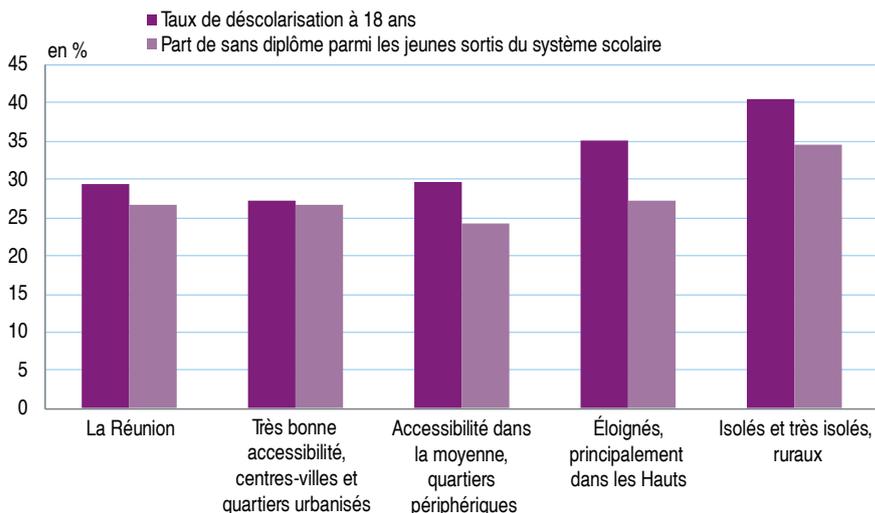
1. Les groupes de quartiers « isolés, ruraux » et « très isolés » ont été regroupés.

Lecture : la part de jeunes sans emploi sortis du système scolaire s'élève à 59 % en 2017 dans le groupe des quartiers « Très bonne accessibilité, centres-villes et quartiers urbanisés ». Cette part a augmenté de 2 points entre 2006 et 2017.

Source : Insee, Recensement de la population 2017.

## 7 Une déscolarisation plus marquée dans les quartiers isolés

Taux de déscolarisation à 18 ans et part de sans diplôme parmi les jeunes sortis du système scolaire par groupe de quartiers<sup>1</sup>



1. Les groupes de quartiers « isolés, ruraux » et « très isolés » ont été regroupés.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

## Sources

Les équipements sportifs ou de formation, ainsi que les agences de travail temporaire et les réseaux Pôle emploi sont issus de la **base permanente des équipements (BPE) 2018** constituée par l'Insee. D'autres listes ont été fournies par la DJSCS, en lien avec la Caf, le Département de La Réunion, la Dieccte. Elles peuvent porter sur des millésimes différents (par exemple, 2017 pour les Points information jeunesse, Pij). Enfin, quelques listes ont été constituées manuellement en fonction des informations recueillies auprès des territoires (mairies ou mairies annexes, bibliothèques, etc.).

Les **caractéristiques sociales de la population jeune** sont issues du recensement de la population 2017 et du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017. Le nombre de bénéficiaires du RSA en 2018 est issu de la Caf de La Réunion.

## Pour en savoir plus :

- Besson L., « Cartographie de la pauvreté à La Réunion – Plus de la moitié des Réunionnais vivent dans des quartiers précaires », *Insee Analyses Réunion* n° 34, octobre 2018.
- Besson L., « Des équipements sportifs diversifiés mais inégalement accessibles », *Insee Analyses Réunion* n° 11, septembre 2015.
- Besson L., Brassat M., Chaussy C., Daudin V., Fabre É., Rivière J., « Portrait de la jeunesse réunionnaise – Les clés de l'autonomie », *Insee Dossier La Réunion* n° 2, décembre 2014.
- Bordet-Gaudin R., Lèbre P.-S., « Un quart des jeunes vivent dans des territoires distants des services favorisant leur insertion sociale et professionnelle », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 27, février 2018.

## Méthode et définitions

Les **équipements** désignent des équipements et services accessibles au public disponibles à La Réunion. Dans cette étude, les équipements retenus sont considérés comme favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 15 à 29 ans. Ils sont géolocalisés et regroupés en **quatre catégories**.

La catégorie « **Accès à l'information et aux droits** » est constituée de quatre sous-catégories :

- mairies, mairies annexes, pôles de services communaux ;
- associations de quartier, de vie sociale (centres sociaux, espaces de vie sociale agréés par la Caf) ;
- accueil social (permanences, antennes, bureaux détachés, siège Caf, arrêts Mobi'Caf, Maisons départementales) ;
- Points information jeunesse (Pij) et Guichets jeunes.

La catégorie « **Emploi-Insertion** » est constituée de cinq sous-catégories :

- agences de travail temporaire ;
- missions locales, y compris antennes et permanences ;
- insertion et orientation (Maisons de l'emploi, Cap emploi, Services polyvalence insertion, CIO) ;
- structures d'aide à la création d'entreprises (chambres consulaires, micro-crédit, etc.) ;
- réseau d'agences Pôle emploi.

La catégorie « **Formation** » est constituée de trois sous-catégories :

- enseignement supérieur universitaire ou non universitaire (UFR, IUT, STS, CPGE, santé, commerce, enseignement général privé, autres) ;
- lycées et établissements d'enseignement agricole (lycées général ou technologique, lycée professionnel, lycée agricole) ;
- formations continues ou professionnalisantes (CFA, Greta, autres formations continues) destinées aux jeunes à l'issue de leur formation initiale (apprentissage, etc.). Les formations proposées par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi et les formations pour adultes privées n'en font pas partie.

La catégorie « **Sport et culture** » est constituée de huit sous-catégories :

- plateaux et terrains de jeux extérieurs ;
- terrains de grands jeux ;
- salles multisports ;
- salles de combat ;
- piscines publiques ;
- roller-skate, vélo free-style ;
- animation socio-éducative (case, MJC) ;
- infrastructures culturelles (médiathèques, bibliothèques, conservatoire à rayonnement régional et antennes).

Le **territoire d'étude** (La Réunion) a été divisé en carreaux de 200 mètres sur 200 mètres. Pour un carreau donné, l'équipement le plus proche a été déterminé pour chacune des 20 sous-catégories d'équipements, en utilisant le distancier Metric de l'Insee.

Le **temps d'accès** aux équipements correspond au temps pour un trajet en voiture à 10 heures du matin en semaine (heure creuse), du carreau à l'équipement le plus proche dans une sous-catégorie donnée. En heure pleine ou en transports en commun, les temps de trajet seraient sensiblement allongés. Ces temps d'accès ont été déterminés sous *Google Maps Platform*. Le temps d'accès moyen des jeunes d'un grand quartier à une sous-catégorie d'équipements est la moyenne pondérée des temps d'accès de chaque carreau composant le grand quartier par la population des 15-29 ans qui y habitent. Le temps moyen d'accès à une catégorie d'équipements est la moyenne des temps d'accès des sous-catégories qui le composent.

Le niveau géographique d'étude est une partition des communes : le **grand quartier**. C'est un regroupement d'Iris (quartier d'environ 2 000 habitants) qui permet de découper le territoire en conservant une bonne fiabilité des données. Parmi les 130 grands quartiers, certains trop petits ont été regroupés ; d'autres trop grands ont été redécoupés. L'analyse porte sur 114 grands quartiers.

La **typologie des grands quartiers** selon les temps d'accès des jeunes aux équipements favorisant leur insertion sociale et professionnelle est effectuée sur les grands quartiers de La Réunion. La typologie a été réalisée selon une classification ascendante hiérarchique.

Un **diplôme** est dit **qualifiant** s'il est de niveau supérieur ou égal au CAP. Le brevet des collèges et le certificat d'études primaires ne sont pas considérés de ce fait comme des diplômes qualifiants.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :

Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :

Ravi Baktavatsalou

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2020



Direction  
de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale

## Partenariat

Cette étude a été menée en partenariat entre l'Insee et la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion. Le Centre régional information jeunesse et la Caisse d'allocations familiales ont également contribué à cette étude.

